

■ **Didier Taccoz**, à Chamoson, exploitation du café-restaurant Les Sapins et Pension la Clarté, raison individuelle (FOSC no 197 du 11. 10. 1995, p. 5611). Faillite clôturée, selon prononcé du Tribunal d'Hérens et Conthey du 30.10.1996. Raison de commerce radiée.
Journal no 279 du 07.02.2002
(00341542 / CH-626.1.006.677-4)